

XXIV<sup>e</sup> SÉANCE — 10 Mai 1883

Présidence de M. SICARD, Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

## LIVRES OFFERTS

- Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, Janvier, mars 1883  
Paris.
- Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1883, nos 7, 8.
- Bulletin de la Société géologique de France*, nos 1-6, 1882, et 1, 2, 3,  
1883.
- Bulletin de la Société de Borda* (Dax), 1883, 1<sup>er</sup> trimestre.
- Revue lyonnaise*, n<sup>o</sup> 28, 1883.
- Bulletin de statistique municipale*, nos 15, 18, 1883.
- Revue scientifique*, nos 15, 18, 1883.
- Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n<sup>o</sup> 10, 1882, n<sup>o</sup> 1, 1883.
- Dr FAUDEL et Dr BLEICHNER. — *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*. Colmar, 1883.
- JEAN ZAWISLA. — *Explication des fétiches et amulettes en dent de Mamouth*. Varsovie, 1883.
- EMILE VILLEBRUN. — *Des Ongles*. 1883, Lyon.
- Archives du Muséum National de Rio-de-Janeiro*. Vol. IV-V, Rio-de-Janeiro, 1881.
- GUIMET. — *Revue de l'Histoire des Religions*, n<sup>o</sup> 1, 1883.
- DE MILLOUÉ. — *Catalogue du Musée Guimet*. Tome I<sup>er</sup>.

## ÉLECTIONS

MM. Lavriotte et Magne sont élus membres de la Société.

## CANDIDATURES

M. Droze, déjà membre titulaire, demande le titre de membre correspondant.

M. Lacassagne, à ce propos, insiste pour que les membres correspondants ne participent pas aux mêmes avantages que les titulaires : réception du Bulletin, etc.

Après quelques observations de M. le président, il est décidé qu'un vote de la Société n'est pas indispensable pour transformer le titre de membre titulaire en celui de membre correspondant.

M. Jacques Bertillon est proposé pour le titre de membre correspondant de la Société.

#### COMMUNICATION DU BUREAU

Sur la demande de notre secrétaire général, l'Association française pour l'avancement des sciences nous a accordé une subvention de cinq cents francs spécialement destinée à acheter des instruments de crâniométrie.

M. Chantre a reçu de la Société d'Anthropologie de Paris le prix Godard, c'est-à-dire une médaille d'or et cinq cents francs d'argent.

M. Chantre destine cette somme à l'acquisition d'instruments utiles aux recherches anthropologiques dont il a déjà enrichi le laboratoire du Muséum.

Toutes ces ressources réunies permettent d'espérer que d'ici à peu de temps, nous aurons à notre disposition tous les ustensiles et appareils nécessaires aux recherches qui font l'objet de nos études.

M. le président remercie M. Chantre du zèle qu'il a déployé auprès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

M. le président félicite, en outre, vivement notre secrétaire général de ses nouveaux succès et le remercie de sa générosité.

Le prix Godard que vient de lui accorder la Société d'Anthropologie de Paris consacre une fois de plus sa notoriété scientifique. La Société d'Anthropologie de Lyon, tout entière, s'en réjouit.

M. Chantre remercie M. le président des éloges qu'il vient de lui adresser.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. LE D<sup>r</sup> BERTILLON

PAR M. ERNEST CHANTRE

M. le D<sup>r</sup> Bertillon, chef des travaux de la statistique municipale de Paris, est mort le 1<sup>er</sup> mars, dans sa soixante et unième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Cette mort est une perte considérable pour l'administration et pour la science.

Le D<sup>r</sup> Bertillon a voué sa vie entière à l'étude de la statistique humaine, et l'on peut dire que ses travaux ont éclairé d'une vive lumière toutes les grandes questions d'hygiène publique.

Trop longue serait l'énumération des publications auxquelles il a attaché son nom. Ses nombreux articles sur divers sujets de démographie, publiés dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* et dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie*; ses *Tables de mortalité*, ses *Mémoires sur la mortalité de l'enfance*, sur les mouvements de la population, enfin, et surtout sa *Démographie figurée de la France*, ou étude statistique de la population française, avec tableaux graphiques, constituent la partie capitale de son œuvre.

M. Bertillon était un des fondateurs de l'École d'Anthropologie. Depuis sa création, il y professait la démographie. Son cours était un des plus suivis de l'École.

C'est le D<sup>r</sup> Bertillon qui, dès 1858, a, le premier, soulevé l'importante question de la mortalité des nourrissons parisiens, en montrant que les départements de la Seine et les treize départements qui l'entourent, fournissaient, pendant la première année de la vie, 35.000 décès pour 173.000 naissances, tandis que, dans le reste de la France, pour un nombre égal de naissances, le nombre des décès n'était que de 26.000. Ses travaux ont fourni au rapporteur de la loi 1874, sur la protection de l'enfance, les arguments les plus saisissants.

Le D<sup>r</sup> Bertillon a couronné sa carrière, tout entière consacrée au travail, en réorganisant sur des bases scientifiques, le

service de la statistique municipale de Paris, à la tête duquel il a été placé en 1880.

Une des dernières préoccupations scientifiques de M. Bertillon a été certainement le projet de la Société d'Anthropologie de Lyon, d'organiser dans cette ville un service démographique.

C'était pour lui, nous écrivait-il, encore la veille de sa mort, un véritable soulagement à ses souffrances, d'avoir vu germer dans notre jeune Société l'idée de créer, dans la seconde ville de France, ce qu'il avait établi lui-même à Paris.

Heureux de contribuer à cette création, M. Bertillon, quoique déjà bien affaibli par la maladie, s'empressa de nous fournir tous les renseignements nécessaires pour la mener à bien.

Désireuse de témoigner sa gratitude à M. Bertillon, la Société l'avait nommé parmi ses membres honoraires.

#### PRÉSENTATIONS

M. Lacassagne présente une thèse d'un de ses élèves, M. Vilbrun, *sur les ongles*, et insiste sur l'importance des travaux de cette nature. Ces études anthropologiques sont d'utiles auxiliaires pour le médecin légiste. M. Lacassagne signale comme particulièrement intéressants, les chapitres de cette thèse ayant trait à l'histoire du sujet, à l'examen des ongles au point de vue de leur coloration, de leur accroissement, aux signes d'identité professionnelle qu'ils présentent (excès de développement ou de raccourcissement, colorations professionnelles, onyxis des confiseurs, ongles des teinturiers lyonnais, etc.).

M. Chantre présente la photographie d'un bloc erratique de Vaulx-en-Velin, qui est, sans doute, un menhir.

#### CATALOGUE DU MUSÉE GUIMET

PAR M. DE MILLOUÉ

J'ai l'honneur d'offrir à la Société le premier volume du nouveau Catalogue du Musée Guimet et la première livraison du

tome VII (année 1883), de la *Revue de l'Histoire des Religions*.

C'est un catalogue descriptif et raisonné de toutes les pièces qui figuraient au Musée au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, que je vous présente aujourd'hui ; aussi avons-nous dû le diviser en trois volumes. Le premier, celui que j'ai le plaisir de vous offrir, est consacré à la partie la plus curieuse et la moins connue de nos collections, les religions de l'Inde, de la Chine, du Thibet, du Cambodge et du Japon. Comme nous nous adressons aux simples curieux et aux ignorants, autant et plus encore qu'aux savants, j'ai cru devoir le faire précéder d'une notice, sous forme d'introduction, dans laquelle j'ai tâché de résumer aussi brièvement que possible les principaux dogmes et les traits caractéristiques de ces religions. La tâche était difficile, et sans doute que ce travail contient plus d'une erreur. Aussi, je ne crains pas de faire appel à tous les savants, en les priant de me signaler les erreurs et les omissions qu'ils remarqueront. C'est le seul moyen d'arriver, pour une nouvelle édition, à une correction parfaite.

Le second volume traitera de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie et de la Gaule. Le troisième, enfin, sera le catalogue descriptif et raisonné des céramiques chinoises et japonaises.

La première livraison de la *Revue de l'Histoire des Religions*, année 1883, contient un travail de M. Gaidoz, intitulé *Deux Parallèles mythologiques : Rome et Congo* ; de M. H. Kern, la suite de son *Histoire du Bouddhisme dans l'Inde* ; de M. Maurice Vernes, la fin de son étude sur les *Origines politiques et religieuses de la nation israélite* ; de M. Foucaux, un aperçu sur un *Cathéchisme bouddhiste en 1881* ; de M. de Mortillet, *la Religion préhistorique*, et enfin une chronique des principaux ouvrages traitant des religions, parus depuis la publication du dernier numéro de la *Revue*.

Établir un parallèle, même mythologique, entre Rome, l'antique ruine de la civilisation, et les misérables populations du Congo, paraît, au premier abord, une prétention assez étrange,

et certainement cette idée serait traitée d'absurde si le nom et la réputation de son auteur, M. Gaidoz, ne nous étaient de sûrs garants du sérieux de cette proposition. Et de fait, cet article m'a paru si intéressant, si curieux, que je vous demande la permission de m'étendre un peu longuement à son sujet.

M. Gaidoz s'élève contre les constructions théoriques par lesquelles on prétend expliquer tous les faits. Il met en doute la migration des Aryens des hauts plateaux de l'Asie, et, se fondant « sur la pauvreté, souvent l'identité, des croyances et des usages chez des peuples séparés par la langue, par la race et par l'histoire, » il croit que « le fond primitif et humain paraît partout le même, quoique les races n'aient pas toutes marché du même pas dans le développement intellectuel et religieux, quoique des systèmes théologiques créés par les prêtres, par les philosophes et par les poètes, soient venus cacher la communauté du point de départ. Mais ce sont là, il ne faut pas l'oublier, des créations d'époques secondaires, et quand on peut fouiller et chercher le fond et le tréfond, on trouve qu'il n'est pas aryen ou indo-européen, mais qu'il est humain. » C'est à l'appui de cette thèse que M. Gaidoz apporte les deux parallèles suivants :

1° « Le fait de planter un clou était, chez les Romains, un acte religieux, un *piaculum*. »

C'était un remède contre les maladies, un préservatif contre les enchantements. A une certaine époque, on enfonçait d'une façon solennelle un clou dans le mur des temples. Plus tard, comme cette cérémonie revenait, à date fixe, dans la *cella* du temple de Jupiter, Tite-Live, expliquant d'une façon rationaliste cet usage, dont le sens religieux était déjà perdu, y voyait un moyen commode de supputer les années dans une époque d'ignorance. Mais une ère ne se règle pas par l'ancienneté d'un monument.

L'antique loi voulait que la cérémonie de ficher un clou fût accomplie par la main du magistrat qui avait la plus haute autorité à Rome. Aussi voit-on qu'un dictateur fut chargé de ce

soin à partir de l'an 253 de Rome. Pour se conformer à la règle du droit sacré, il eût été nécessaire qu'un dictateur fut nommé chaque année à cette même époque ; mais à n'en juger que par les faits à propos desquels les historiens ont parlé de cette cérémonie, on se contenta de désigner un dictateur pour l'accomplissement du rite (*clavi figendi causâ*), dans des circonstances graves, à la suite de calamités publiques. La première fois, ç'avait été à l'occasion d'une peste. En 261 de Rome, l'année de la sécession, ce fut pour mettre fin à l'agitation de la République. En 391, une nouvelle peste désolait Rome et avait duré toute une année, lorsque, après avoir épuisé tous les moyens de conjurer le fléau, on se rappela la cérémonie du clou, à laquelle on avait eu jadis recours. En 423, de nombreux empoisonnements jetèrent dans Rome un trouble profond ; ces crimes parurent le signe d'une maladie générale des esprits qu'on ne pouvait guérir que par le remède jadis employé dans les dernières extrémités. On trouve encore la cérémonie du clou mentionnée dans quelques autres circonstances.

On voit, par ces exemples, le caractère archaïque de la cérémonie romaine. C'était une *survivance*.

Sortons de l'ancien monde, passons les colonnes d'Hercule, allons au delà, bien au delà des îles Fortunées (les Canaries), jusqu'à cette région qui doit son nom au grand fleuve du Congo.

Voici ce que raconte, avec grand étonnement, un voyageur, M. Charles de Rouvre.

« Enfin, il y a les *n'doké*, fétiches assez importants pour occuper une case spéciale, et confiée à la garde de toutes sortes de prêtres, appelés *ganga zambi*, qui sont réputés avoir seuls le moyen de faire parler.

« On commence par offrir au *n'doké* qu'on veut invoquer, par l'intermédiaire du féticheur ou simplement au féticheur lui-même, une ou plusieurs pièces de tissu et du tafia, accompagnement inséparable à la Côte de toute cérémonie et de toute affaire.

« On est admis alors à planter un clou plus ou moins grand dans la statue ou statuette, pendant que le *ganga* formule ou que vous formulez vous-même votre demande ou vos désirs. »

Le rite est ici le même qu'à Rome, mais avec un archaïsme tout primitif. Évidemment on enfonce le clou pour faire pénétrer la prière dans l'âme du dieu.

M. Gaidoz cite encore d'autres exemples de cet usage qui s'est conservé dans diverses contrées et même chez nous. En France, il y a peu d'années encore, près d'Angers, se trouvait un chêne, nommé *Lapatud*, auquel on rendait une sorte de culte. Un usage, datant d'un temps immémorial, voulait que chaque ouvrier charpentier, menuisier ou maçon qui passait près de ce chêne y fichât un clou. A Vienne, en Autriche, se trouvait, près de la cathédrale de Saint-Étienne, un chêne appelé *stock im eisen*, dans lequel chaque compagnon de passage à Vienne devait enfoncer un clou. Cet arbre, dernier reste, dit-on, d'une antique forêt, était couvert du haut en bas d'une épaisse armure de clous.

En Perse, les arbres vénérés portent le nom de *dirahht i fazel*. « les excellents arbres, » on les couvre de clous et d'amulettes.

Il faut encore rapprocher de cette coutume l'usage pratiqué dans les villages protestants des environs de Montbéliard, de ficher un clou sur la tribune de l'église pour rendre les mariages indissolubles, les *clouer*, suivant l'expression du pays, ainsi que la coutume bretonne, de planter des épingles dans la statue d'un saint pour trouver un mari.

2<sup>e</sup> Le second parallèle, quoique moins caractéristique, indique pourtant une identité de conception religieuse.

« Il y avait à Rome, au pied du mont Albain, dans un site ravissant, sur le bord d'un lac qu'on appelait « le miroir de Diane » et qui s'appelle aujourd'hui le lac Nemi, un temple consacré à la Diana Nemorensis. Le prêtre de la déesse était un esclave fugitif qui avait tué son prédécesseur, et il restait en fonction jusqu'à ce qu'il fût tué lui-même. Il vivait dans des

terreurs perpétuelles, occupé sans cesse à se défendre contre cet ennemi invisible qui menaçait sa vie, mais comme il ne pouvait pas tout prévoir, il se trouvait toujours quelque esclave habile qui finissait par le surprendre. »

Hé bien ! M. Gaidoz nous montre le même usage au Congo.

« Le grand prêtre du Congo est appelé, dans la langue du pays, *Ganga Chilerné* ; on le regarde comme un dieu sur terre ; on lui apporte les premiers des fruits, qui sont dus, disent les indigènes, à lui et non à l'œuvre ordinaire de la nature, ni à l'œuvre extraordinaire de la Providence. Il a la prétention de communiquer ce pouvoir à d'autres ; quand et aussi souvent qu'il lui plaît. Il assure aussi que son corps ne peut succomber à une mort naturelle, et, pour confirmer ses adorateurs dans cette opinion, quand il sent sa fin approcher, il appelle celui de ses disciples qu'il désigne pour lui succéder et prétend lui transmettre sa puissance. Ensuite, en public, car cette cérémonie est toujours publique, il lui commande de lui passer une corde autour du cou et de l'étrangler, ou bien de prendre une massue et de l'assommer. Cet ordre est exécuté aussitôt que donné. Le motif de faire cela en public est de faire connaître le successeur consacré par le dernier souffle du prédécesseur et de montrer qu'il a le même pouvoir de faire venir la pluie et le reste. Si cette fonction n'était pas continuellement remplie, les habitants disent que la terre deviendrait bientôt stérile et que, par suite, l'humanité périrait. »

Il est bien évident que ces usages n'ont pas pu être communiqués par tradition historique, communauté d'origine, etc., mais qu'ils découlent d'une identité de conception religieuse inhérente à la nature humaine placée dans certaines conditions données.

La conclusion de M. Gaidoz est que l'on ne doit pas prétendre expliquer la nature humaine par l'antiquité classique, mais qu'il faut étudier cette nature par la comparaison des anciennes coutumes avec celles qui sont pratiquées aujourd'hui chez certaines populations demeurées à l'état de civilisation primitive

Je n'entreprendrai pas de vous analyser l'étude de M. Kern sur le *Bouddhisme dans l'Inde* ; un tel travail dépasserait les limites de ce compte rendu. Je vous rappellerai seulement ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire à ce sujet. M. Kern cherche à démontrer que la légende de Bouddha n'est qu'un mythe solaire appliqué à la personne d'un réformateur religieux, qui fut peut-être une personnalité historique.

Dans son travail sur les *Origines politiques et religieuses de la nation israélite*, M. Vernes tend à prouver que les Hébreux, en tant que nation, ne procèdent pas d'une source unique ; mais qu'ils sont le produit de diverses peuplades ou tribus conquérantes et conquises. Leur religion, de même, est un conglomérat des croyances de ces divers éléments.

Le catéchisme bouddhiste étudié par M. Foucaux est le *Kammavākya* ; il est écrit en pâli. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il a été écrit par un américain, M. Olcott, et a reçu l'approbation du grand-prêtre du temple de la *Dent de Bouddha*, le plus sacré des temples de Ceylan, M. Sumangala.

M. Olcott est le président de la Société théosophique, et son catéchisme a été publié aux frais de la *section bouddhiste* de cette Société. Il semblerait résulter de ces faits que cette Société aurait une tendance à considérer le *bouddhisme* comme la religion de l'avenir.

L'article de M. de Mortillet, publié sous le titre de *la Religion préhistorique*, est extrait de son intéressant ouvrage *la Préhistoire*. Il semble curieux d'entendre parler de religion pour les hommes préhistoriques. M. de Mortillet démontre cependant que le fait de donner la sépulture au cadavre est un indice de croyance religieuse. Il y aurait un intéressant résumé à faire de ce chapitre, mais j'ai déjà abusé de vos moments, et, comme vous avez tous le livre de M. de Mortillet entre les mains, je ne puis mieux faire que de vous renvoyer à l'auteur lui-même. Ce chapitre est certainement un des plus intéressants et des plus importants de son ouvrage.

## VISITE AU MUSÉE D'ANTIQUITÉS DE BOLOGNE

PAR M. ERNEST GUANTRE

Dans un récent voyage à Bologne, j'ai été frappé de l'importance acquise ces dernières années par le Musée archéologique et de sa nouvelle organisation qui est splendide. Sans compter les richesses les plus variées de l'industrie et des arts des trois grandes époques égyptienne, grecque et romaine, on est émerveillé devant les trésors des civilisations préhistoriques contenus dans ce Musée.

Dans une vaste salle sont distribués tous les monuments de la célèbre nécropole de Felsina, qui comprend les tombeaux ombriens appartenant à trois périodes: archaïque, moyenne, et supérieure; les tombeaux étrusques et les tombeaux gaulois.

Une partie du groupe Benacci constitue la sépulture ombrienne de la période la plus ancienne, l'autre partie, avec les groupes De Luca, de l'Arsenal et quelques points de celui de la Certosa, a fourni les sépultures de la période postérieure. Une sépulture, avec l'urne et le mobilier funéraire, nous montre l'usage de la combustion des cadavres pratiqué à cette époque, usage qui persiste dans les époques successives, avec quelques inhumations cependant, ainsi que le témoignent les deux caisses sépulcrales avec leur squelette appartenant à la période postérieure.

La confrontation des différents mobiliers funéraires nous trace la marche ascendante du progrès et de la richesse de ce peuple, et, arrivés aux groupes Tagliavini et Arnoaldi, nous voyons la céramique et la métallurgie atteindre le plus haut degré de perfectionnement. Nous sommes à la dernière période ombrienne, riche de vases de formes gracieuses, de tasses élégantes à grand pied, de beaux cistes en bronze et à cordons et d'une quantité prodigieuse de fibules affectant toutes les

formes, d'épingles, de bracelets, de bagues et toutes sortes d'objets de parure en bronze.

Les immenses richesses des sépultures étrusques sont exposées vers le centre de la salle. Elles ont été fournies en partie par les localités Arnoaldi et De Luca, mais surtout par celles de la Certosa et du jardin Marguerite. Dans ces tombes, l'inhumation prévaillant à la combustion, et leur mobilier funéraire nous révèle le plus grand épanouissement de l'art et de l'industrie de cette époque remarquable.

En dernier lieu viennent les sépultures gauloises où toute trace de combustion disparaît, où la civilisation gauloise est confondue avec l'étrusque. Ces tombeaux ont été découverts dans la couche supérieure des localités Benacci et De Luca ; ils étaient superposés aux sépultures ombriennes de la période archaïque, mais séparés par une épaisse couche de terrain végétal.

Le visiteur voit donc se développer à ses regards toutes les civilisations et peut faire une étude comparée et approfondie ; car tout, tombeaux, armes, ustensiles, objets de parure, est distribué dans un ordre graduel et parfait.

Une salle toute spéciale est enfin réservée à la célèbre fonderie de Bologne, composée de 1,400 pièces environ. C'est la plus grande collection de ces objets préhistoriques provenant d'un seul point. Cela ferait presque croire que si l'Italie n'a pas eu son âge du bronze proprement dit, ainsi que le prétendent encore quelques archéologues, elle a peut-être largement contribué au développement de cette importante civilisation.

C'est, en somme, un vaste champ d'étude que le Musée de Bologne offre aujourd'hui à l'amateur comme au savant. On sent là la présence d'une intelligence supérieure directrice, d'un esprit fin et cultivé où le goût du beau s'harmonise avec un profond amour de la science. Tel est, en effet, le savant directeur M. Brizio, et toutes les louanges qu'on peut lui adresser sont au-dessous de ses mérites.

Qu'il me soit permis de lui renouveler ici mes compliments et l'expression de ma profonde gratitude pour son empressement

et son amabilité à mon égard. Mes remerciements non moins vifs à M. Lambertini, membre de la municipalité de Bologne, et mes félicitations pour l'intérêt et l'ardeur qu'il apporte à fournir à ce Musée tous les moyens de s'enrichir. C'est un exemple qu'il serait à souhaiter de voir suivre par tous ceux qui ont à cœur le progrès de la science non moins que la gloire de leur pays.

Toutefois je dois dire avec regret qu'une mesure excessive de surveillance et d'ordre rend très difficile, pour ne pas dire impossible, au commun des mortels, de voir de près ces trésors, attendu que les vitrines qui les renferment ne s'ouvrent qu'en présence des trois administrateurs principaux, qui, seuls, en possèdent les clefs. Et cependant les plombs qui sont apposés aux serrures portent gravé le mot *Libertas*.

Après tout, on comprend que l'on soit jaloux de ce qui constitue une vraie gloire pour une ville et pour un corps scientifique, et que l'on tienne à en éloigner les profanes et peut-être les indiscrets.

Malgré ce petit inconvénient, je le répète, le Musée de Bologne mérite d'être visité, car c'est un riche sanctuaire de l'art et de la science qui fait vraiment honneur à ses administrateurs distingués.

La séance est levée à six heures.

L'UN DES SECRÉTAIRES, DE ROCHAS.